

Duingt



B U L L E T I N M U N I C I P A L

2017

www.duingt.fr

LM
Restaurant Bar
Glacier
Lounge

Un instant
gourmand
dans un cadre
unique



MENU
DU JOUR
14 €

Le chef Alexandre
vous propose
une cuisine élaborée
à base de produits
frais, de saison
et labellisés.



Route du Port 74410 Saint-Jorioz • 04 50 68 69 92
www.restaurant-lacetmontagne.com



Estimation
GRATUITE & DISCRETE
www.compimmo.com



Laetitia & Cédric BARBERA
+33(0)4 50 02 93 53
www.compimmo.com

Le Millesime
BAR • TABAC • PRESSE

259, route d'Annecy 74410 DUINGT



04 50 68 68 79



Lac d'Annecy
410 Allée de la Plage - 74410 Duingt
Tél. : 33 (0)4 50 68 14 10
info@closmarcel.com
www.closmarcel.com

de
Fleurs & d'Eau

Artisan fleuriste

88 rue Macherine
74210 DOUSSARD
Livraison & Composition

www.defleursetdeau74.com

04 57 41 63 44

06 82 84 02 48

BOULANGERIE DU LAC
RIVELA & FILS



251, Route d'Annecy - 74410 Duingt
Tél. 04 50 68 67 23



Sommaire



BULLETIN MUNICIPAL DUINGT 2017

Directeur de la publication :
Marc ROLLIN

Crédits photos :
Archives départementales
de Haute-Savoie
Laurent Bastien

Création et impression :
JFK Editions - Kalistene

Tirage : 800 exemplaires
Dépôt légal à parution

Horaires d'ouverture
de la mairie :

Lundi - Mardi - Jeudi
de 14h à 18h
Vendredi
de 14h à 17h

Mercredi et samedi
de 8h30 à 12h

Site officiel
de la commune de Duingt :
www.duingt.fr

Le mot du maire 2

VIE DE LA COMMUNE

Sécurité 3

Finances 4/5

Travaux 6/9

Eclairage public

Enfouissement des lignes

Conduites eau potable

Marmottons (fin des travaux)

Fibre optique

Rond-point de la RD1508

Travaux à l'école

Travaux divers

Urbanisme 11/12

Permis de construire 13

Le Clos Viviers inauguration 14

Les marchés 15

INTERCOMMUNALITÉ

PLUi Rive Gauche du lac 16

Entente intercommunale 17

Grand Annecy 18

ENVIRONNEMENT

Fleurissement 19

JEUNESSE

Ecole maternelle, école primaire 20

Micro-crèche l'Îlot d'Eveil 21

Les Marmottons 22

LOISIRS

Takaplonger 23

RÉTROSPECTIVE 24/25

VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes de Duingt 26/27

Le Sou des Ecoles 28

Les Bouchons 74 29

Chœur de l'Eau Vive 30/31

Les Dynamics 32

Les Bons Amis 33

CNLD 34

L'ACCA de Duingt 35

Full Country 36

Les Lacustres 37

ASSD / ONF 38

NOUVEAUTÉS

Nouveaux commerces 39

PATRIMOINE ET HISTOIRE

Jean Berthet de Bossey 40/41

INFOS MAIRIE

Souvenirs 42

État civil - En bref... 43/44

Agenda 2018 47



Mes chers administrés,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de résumer l'action municipale ; je dirai qu'avec l'ensemble des élus, nous avons

l'ambition d'agir pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais délicat, car nous évoluons dans un contexte économique difficile avec une raréfaction des aides publiques.

Notre projet politique repose sur des valeurs et des convictions qui se traduisent au quotidien par une méthode et des actions nécessaires et courageuses pour le bien-être de notre commune.

C'est un vrai travail d'équipe, les adjoints sont investis d'une véritable délégation qui repose sur la confiance. Elle donne à chacun d'eux les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de leur compétence. J'adresse ici mes remerciements à tous les élus pour leur loyauté et leur engagement. Ensemble nous privilégions la concertation et le dialogue lors de nos réunions. Il en découle l'aménagement du rond-point, l'agrandissement des Marmottons, l'enfouissement des réseaux, la réalisation de nouveaux logements aidés.

Chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs vous êtes les forces vives de notre commune. Vous êtes partie prenante des actions que nous menons pour que notre village conserve ce beau visage.

Associations dunoises, nous restons à votre écoute. Vos demandes sont prises en compte et réalisées dans la mesure de nos possibilités. Je tiens encore cette année à vous remercier, chers bénévoles, pour votre aide et vos actions pour le bien du village.

Concernant le budget et la hausse des impôts de 2 % décidée cette année, je tiens à vous en expliquer les raisons : le climat économique au niveau national, la prévision d'une croissance faible et une trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques vont fortement limiter les recettes des collectivités. Pour la commune,

il s'agit de continuer à investir en restant fidèles aux valeurs qui fondent notre schéma communal, à savoir des projets structurants et de qualité, tout en maintenant une fiscalité raisonnable. Il faut souligner que la fiscalité communale, stable sur les 10 dernières années est inférieure de 20 % à celle des communes voisines. Sans vouloir nous mettre à leur niveau, nous veillerons cependant à ne pas creuser davantage cet écart. En effet, le jour où un probable rapprochement de communes se produira, de gré ou de force, les Dunoises et les Dunois risquent de sentir vibrer brusquement leur porte-monnaie !!

Dès cette année et jusqu'à la fin du mandat, nous avons programmé des investissements tels que l'enfouissement des réseaux sur plusieurs secteurs, le projet d'aménagement des bâtiments de la plage, la réfection de nos routes ainsi qu'une étude de cheminement piétonnier vers l'embarcadère.

Mes chers concitoyens, le compteur tourne inexorablement à la même vitesse pour chacun d'entre nous. Chaque fin et début d'année est l'occasion de faire le point et d'émettre le vœu optimiste d'une amélioration constante qui voudrait que l'an nouveau soit, à tous égards, meilleur que l'an passé.

À l'image des années précédentes, notre village a connu une année 2017 paisible et nous sommes tous soucieux de préserver les valeurs, certes modestes mais essentielles auxquelles nous restons fortement attachés : simplicité, courtoisie et convivialité.

Chères Dunoises et Dunois, je souhaite de bonnes fêtes de Noël à chacun de vous entourés de ceux que vous aimez et dans le souvenir de ceux qui ne sont plus.

Préparons-nous à aborder 2018 conscients de notre situation privilégiée de vivre à Duingt au quotidien pour les uns, ou de nous y ressourcer ponctuellement pour les autres, loin de la ville, et en harmonie avec notre paysage. Savourons cet avantage et attachons-nous à le rendre pérenne. C'est dans cet esprit que je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour une très bonne nouvelle année.

Marc ROLLIN

Sécurité

Sur nos routes

Si le croisement de deux véhicules est déjà délicat sur nos routes communales car il implique le plus souvent que l'un des deux au moins empiète sur un bas-côté, le dépassement lui est à proscrire, car bien trop périlleux.

Dans notre village il est normal que des tracteurs et leurs remorques circulent, que des piétons marchent sur le bord des routes et parfois même des animaux bondissent et traversent nos chaussées. Nous sommes encore à la campagne.

Tout cela doit nous inciter à la plus grande prudence, au strict respect de notre signalisation qui impose une limitation de vitesse et un arrêt aux panneaux « STOP ».

C'est au prix de cette attention soutenue que nous éviterons l'installation de ralentisseurs dans toute la commune, de bandes de roulement sonores, de chicanes, autant de stratagèmes qui ont leurs inconvénients.

La sécurité de tous dépend du respect des consignes, du civisme et de la courtoisie de chacun.

Radar pédagogique



La préfecture disposait de radars pédagogiques démontés pour être remplacés par de "vrais" radars. Notre commune, répertoriée comme volontariste en matière de sécurité routière

a bénéficié d'un équipement gratuit fonctionnant sur panneau solaire et pouvant donc être installé sur n'importe quelle route. Il a été décidé de le placer sur la RD1508, en entrée d'agglomération pour sensibiliser les automobilistes qui oublient parfois qu'ils traversent un village avec une succession de 9 passages piétons. Ce type de radar n'a pas vocation à rester tout le temps au même endroit, et il n'est pas impossible qu'il soit déplacé sur une des routes communales.

En effet, les automobilistes de la RD1508 n'ont pas le monopole d'une vitesse excessive et nous constatons trop souvent que les petites routes communales menant à l'école sont confondues avec des voies rapides.

Éclairage du tunnel

En vertu d'un ancien accord, l'électricité du tunnel de la voie verte était branchée sur le réseau d'éclairage public de la commune de Duingt. Aujourd'hui, soucieux du budget communal, il nous est apparu normal que le SILA, gestionnaire de la voie verte, prenne en charge cette dépense. Ainsi, à l'occasion de travaux de rénovation et de mise aux normes, l'éclairage a été raccordé sur un compteur indépendant et remplacé par un nouveau système, qui diffuse une lumière proche de celle du jour.

Précisons que pour des raisons de sécurité, le tunnel ne sera pas éteint la nuit.



Abattage des arbres dangereux

Avec l'aide de Stéphane Burnet, nos agents techniques ont procédé à l'abattage d'arbres jugés dangereux à l'aire de Duingt et à la plage. Il a fallu faire appel à une entreprise spécialisée pour couper plusieurs arbres route des Vergers ; ils étaient rongés par des champignons et menaçaient les constructions avoisinantes.



Finances

Le bilan budgétaire 2016 est satisfaisant. La section fonctionnement fait ressortir un résultat de clôture de 731 844,15 €. Cette réserve sera en partie transférée en section d'investissement du budget 2017 afin d'autofinancer en partie les futurs investissements. La section d'investissement dégage un résultat excédentaire de 341 518,77 €.

Quelques chiffres comparatifs

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

EN €/HAB	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	NATIONAL
Ressources fiscales	568	531	422	409
Dotations et participations	229	304	196	195
Ventes et autres produits courants non financiers	234	207	109	99
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	17	5	7	8

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants - Population : 916

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en quatre catégories principales :

- 1 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
- 2 Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF).
- 3 Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
- 4 Les produits financiers.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

EN €/HAB	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	NATIONAL
Charges générales	300	244	186	184
Charges de personnel	241	272	251	256
Charges de gestion courante	140	148	105	107
Charges réelles financières	40	47	25	20
Charges réelles exceptionnelles	13	4	3	3

Les dépenses budgétaires qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en 5 catégories principales :

- 1 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...).
- 2 Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
- 3 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
- 4 Les charges financières (intérêts des emprunts...).
- 5 Les charges exceptionnelles.

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

En 2016 les dépenses directes d'équipement s'élèvent à 417 216 €, et le remboursement lié aux emprunts à 99 545 €.

Les principales dépenses d'investissement pour 2016 sont les dépenses espaces verts de la place Saint-François, le remplacement de la toiture de la mairie ainsi qu'une partie des travaux d'extension des Marmottons.

LES TAUX

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur ont été notifiées par les services de la DGFIP. Des règles de plafond et de lien encadrent l'évolution de ces taux. Ces taux appliqués aux bases d'imposition permettent d'établir les cotisations dues par les redevables.

Quelques chiffres comparatifs

RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	42	83	53	45
Recettes liées aux emprunts	36	136	68	59
Subventions et participations reçues	96	88	63	65

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	455	479	269	246
Remboursements liés aux emprunts	108	106	74	66

Les taux votés en 2016 n'ont pas augmenté.

✓ Taxe d'habitation	14,60 %
✓ Foncier bâti	8,58 %
✓ Foncier non bâti	40,18 %

BUDGET PRINCIPAL AU 31 DECEMBRE 2016

BALANCE 2016	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2016	RAPPEL 2015
Section fonctionnement Résultat (1)	908 105,97	1 189 950,12	281 844,15	253 503,57
002 - Excédents de fonctionnement reportés	-	-	450 000,00	400 000,00
Résultat de clôture (3)	-	-	731 844,15	653 503,57
Section d'investissement Résultat (2)	520 989,65	488 856,99	-32 132,66	-410 532,30
001 - Solde d'exécution reporté	-	-	373 651,43	784 183,73
Résultat de clôture (4)	-	-	341 518,77	373 651,43
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1 429 095,62	1 678 807,11	249 711,49	-157 028,73
RESULTAT NET GLOBAL (3) + (4)			1 073 362,92	1 027 155,20



ZOOM SUR LES RECETTES LIÉES AU TOURISME

Redevances annuelles

Camping municipal
60 000 €

La Petite Fringale
+ Maison Honoré
34 200 €

Locaux de la
Baie des Voiles
40 000 €

Takaplonger
3 000 €

**Total annuel
137 200 €**

Travaux

Eclairage public



L'année dernière, nous parlions d'un plan d'action sur plusieurs années pour réduire notre consommation énergétique, pour la sauvegarde de notre planète mais aussi pour le bien de notre portemonnaie.

Le Grand Annecy a lancé un groupe de travail sur la stratégie lumière et notre commune participe assidûment à cette réflexion : quels impacts sur la nature, les habitants, et la sécurité ? Quelles technologies utiliser et avec quel retour sur investissement ? Trop éclairer, pas assez, quelle est la bonne puissance lumineuse au bon endroit, quel est le retour d'expérience des précurseurs dans ce domaine ? Le champ d'action est vaste et passionnant.

L'objectif est de définir une charte d'éclairage valable sur l'ensemble du territoire du Grand Annecy. En attendant les conclusions de cette étude, nous avons fait un choix pour le remplacement des lampadaires et les futures installations à venir.

Nous avons opté pour des lampadaires à LED (*Lighting Emitting Diode* - diode électro-luminescente) beaucoup plus économes en électricité qui nous permettront de réguler la puissance par secteur ce qu'il n'est pas possible de réaliser aujourd'hui avec le matériel en place.

Autre changement annoncé, l'éclairage extérieur de l'église, aujourd'hui assuré par des projecteurs halogènes, sera remplacé par un système moins gourmand en kW.

Il a été décidé également de renforcer l'éclairage public aux trois carrefours de la voie Romaine.

Enfouissement des lignes

Afin de limiter les coûts et d'éviter de creuser plusieurs fois les routes, la commission travaux avait décidé d'enfouir les lignes électriques lors des travaux de passage de la fibre optique. Trois rues sont concernées et nécessiteront des aménagements complémentaires :

Route de Vignet

Suite aux constructions dans ce quartier, ces travaux seront réalisés en 2018, quand tous les raccordements seront terminés.

Route de Fergy

La route de Fergy va bénéficier en 2018 d'un profond lifting : éclairage, revêtement routier et sécurisation sont au programme.

L'objet de l'opération est l'enfouissement des réseaux aériens le long de la route de Fergy entre le carrefour de la route de Magnonnet et l'entrée du hameau de Fergy, ainsi que la modernisation de l'éclairage public.

Pour ce qui est de la chaussée, nouveau revêtement et bas-côté adapté à la circulation actuelle seront ensuite réalisés.

Voie Romaine

En 2016, enfouissement de la ligne moyenne tension en bordure de la voie Romaine.

Les câbles de la basse tension et du téléphone sont en attente de futurs travaux dans ce secteur.

Le déploiement de la fibre optique ayant débuté, il était opportun d'enfouir les réseaux le long de cette route communale.

Conduites eau potable

Dhéré

La direction de l'eau potable du Grand Annecy a programmé le renouvellement des conduites de distribution et de refoulement du réseau d'eau potable sur la commune.

C'est d'abord sur la route d'Entrevernes, au niveau de Dhéré, qu'a eu lieu la première tranche puisque le conseil départemental avait prévu de refaire l'enrobé de la RD8.

Un fossé préfabriqué a déjà été posé en amont sur le bord de la route.

Les travaux sur le réseau d'eau comprennent la réalisation de deux conduites Ø 160 mm sur un linéaire de 850 m et la reprise de 12 branchements existants entre le croisement de la voie verte (voie Romaine) et le réservoir de Dhéré.

La circulation a été régulée par un alternat le temps du chantier ; celui-ci a duré plus longtemps que prévu car il a fallu "tailler" une tranchée dans le rocher sur certains tronçons.



Giratoire de la RD1508

La deuxième phase prévue était le renouvellement du réseau d'eau potable situé sous les voies de la RD8, la RD1508 et la contre-allée de la Route d'Annecy. Le projet est décomposé en trois zones de chantier.

Première zone, au niveau de la RD8 vers la RD1508, la pose d'une conduite de Ø160 mm sur un linéaire de 140 m en raccordement des travaux déjà faits vers Dhéré. Cette phase a nécessité quelques alternats et déviations.

Deuxième zone, la traversée de la RD1508 : remplacement de la conduite existante de Ø 125 mm en fonte et raccordement de la nouvelle conduite sur le réseau existant située dans la contre-allée de la route d'Annecy.

Troisième zone, pose d'une conduite de Ø 160 mm sur un linéaire de 270 m sur la contre-allée qui va vers le centre de Duingt.

Marmottons (fin des travaux)

Le président, Olivier Godeux et la directrice, Marie-Céline Bouvard ont choisi la date du vendredi 7 juillet 2017, dernier jour d'école, pour associer deux événements : l'assemblée générale des Marmottons et l'inauguration de l'agrandissement des locaux. Cette belle association a des fonctions multiples : centre de loisirs, d'animations et de garderie périscolaire, sans oublier le restaurant scolaire.

La plupart des associations dunoises étaient conviées en présence de Guillaume Douheret, secrétaire général de la préfecture, des maires et des élus de Duingt, Doussard, Entrevernes et Saint-Jorioz, du personnel de l'association, bénévoles et salariés et des parents. Cette belle journée venait clôturer plusieurs mois de travaux. Les contraintes d'accès, de timing et surtout de sécurité ont été parfaitement maîtrisées par Denis Winocq, architecte de l'ouvrage, et par les artisans qui ont effectué ces travaux dans un délai très réduit et qui ont dû "cohabiter" avec les enfants présents puisque les Marmottons sont restés ouverts. Un grand merci à tous les acteurs de ce chantier.



Fibre optique

La fibre optique fait doucement son chemin dans le village. Après la pose de l'artère principale, c'est maintenant le réseau secondaire qui est déployé (tranchées en bord de route comme route des Viviers ce printemps, ou à l'occasion de travaux sur nos routes communales). Cette "toile d'araignée" va se mettre en place sur la commune (sauf le hameau des Maisons) et il faudra donc attendre la fin de ces travaux pour que les opérateurs téléphoniques proposent le raccordement à votre domicile. Un bâtiment a été réalisé pour héberger le centre de connexion entre le réseau principal et secondaire.

Ces travaux n'avancent pas à la vitesse souhaitée ; le programme d'infrastructure a déjà pris beaucoup de retard.

Pour le Syane, maître d'ouvrage, il est malheureusement aujourd'hui impossible de prévoir une date fiable d'ouverture du réseau à cause de l'incroyable complexité technique et des difficultés d'harmonisation des opérateurs. C'est le triste constat que nous faisons.



Rond-point de la RD1508

Les travaux de ce giratoire ont enfin démarré cet automne avec le remplacement de la conduite d'eau puis des travaux de terrassement. Les opérations pour réaliser cet ouvrage vont durer plusieurs mois pendant l'hiver et devraient s'achever avant les vacances d'été. Les élus et le conseil départemental ont beaucoup œuvré pour finaliser la réalisation de cet aménagement.

C'est une transformation importante de ce secteur qui débute car, outre le rond-point à proprement parler, l'aménagement va porter sur la contre-allée et sur l'espace devant "la petite fringale".

Des places de stationnement mieux définies, une circulation

des piétons sécurisée sont prévues pour assurer une meilleure liaison entre la place de l'église et la plage ; deux arrêts de bus seront également implantés aux abords du rond-point.

Le stationnement en bord de route, côté montagne, sera rendu impossible par la pose de barrières en bois qui, de ce fait, protégeront et conduiront les piétons vers les passages sécurisés de la RD1508.

Le stationnement des voitures sera géré pendant l'été sur le terrain communal dit "le champ des coins" (entre le terrain de foot et la RD8), qui restera en herbe et le plus naturel possible pour conserver l'esprit du site.

Travaux à l'école

Aménagements intérieurs et extérieurs :

- ✓ Réfection d'une partie de l'éclairage,
- ✓ Pose de rideaux dans l'école maternelle,
- ✓ Entretien des locaux.
- ✓ Peinture du bardage et des volets.

Le revêtement du sol autour des mûriers de la cour des grands a été changé.



Travaux divers

Chemin ponton Lamouille

Création d'un cheminement piétonnier permettant un accès facile au ponton.



Restauration de Marianne

C'est un Dunois, Marcel Born, qui a réussi à restaurer le buste du symbole de la République, très délabré et que l'on n'osait plus exposer dans notre mairie.







Urbanisme

La politique de la commune n'est pas le résultat de la seule volonté du conseil municipal. Elle est le fait des propriétaires qui désirent construire ou faire des lotissements, des promoteurs qui rachètent des parcelles et des autorités préfectorales qui réclament de l'urbanisation et de la densification de l'habitat, tout en surveillant la qualité et la quantité des constructions.

Les objectifs

Le conseil municipal est unanime pour maîtriser et limiter l'urbanisation.

Les reproches habituels sont qu'un bétonnage se produit et qu'il se cons-truit plus de logements collectifs que de maisons individuelles à Duingt. Néanmoins la commune doit suivre le schéma directeur imposé par le SCOT.

Le développement des logements collectifs va tout de même permettre de redynamiser le centre du village et de maintenir les classes de l'école.

Les missions

PL.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Notre PLU approuvé le 27/07/2012 a dû évoluer. Après une expérience de quelques années d'application, nous avons voulu y apporter des adaptations simples et mineures pour qu'il soit plus compréhensible et adapté aux demandes de chacun.

Ne pouvant plus faire de révision profonde, nous avons modifié notre règlement par des adaptations. Une enquête publique a eu lieu, menée par le Grand Annecy, qui aujourd'hui a la compétence urbanisme.

Le nouveau règlement a été approuvé et est applicable. Nous vous invitons à le consulter sur le site internet ou en mairie pour tout nouveau permis de construire ou demande préalable de travaux.

Il s'agit des dernières modifications que nous pouvions apporter avant la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).





Urbanisme



ARCHITECTE CONSEIL

Nous vous rappelons que nous organisons en mairie, le vendredi après midi, une fois par mois des consultations gratuites pour vous aider dans vos projets de construction. Ces consultations sont organisées avec Michel Coen, architecte conseil du CAUE.

Vous savez que les règles d'urbanisme sont compliquées et qu'il faut les respecter pour que votre projet soit accepté.

Ce travail en amont est mené tant pour les particuliers que pour les promoteurs afin que les projets respectent non seulement les règles mais aussi l'intégration dans le

paysage. La décision ultime revient à la commission d'urbanisme qui valide les projets.

Tout renseignement peut être demandé au secrétariat pour les horaires.

SERVICES INSTRUCTEURS DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La compétence de l'instruction des dossiers d'urbanisme a été transférée au Grand Annecy par décision des maires.

Duingt, comme de nombreuses communes, a confié l'instruction des permis de construire et des certificats d'urbanisme CUB (opérationnel) au Grand Annecy.

La commission urbanisme conserve l'instruction des déclarations préalables DP et des certificats d'urbanisme CUa (d'information).

Le maire accorde et signe les autorisations d'urbanisme après avis du service instructeur.

Les projets

AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS DE LA PLAGE

Ces bâtiments vétustes ne répondent plus aux normes de sécurité et d'hygiène demandées par les utilisateurs. Une

réflexion est menée avec le CAUE sur un projet global. Les associations et les utilisateurs ont participé à des réunions de travail pour définir les besoins de chacun. Un budget est en cours d'élaboration avec les financements potentiels.

ZONE DES VIVIERS

Ce programme a démarré, les bâtiments sont sortis de terre.

Informations

Nous participons aux commissions d'aménagement du Grand Annecy qui assurent principalement les missions suivantes :

- Analyse et avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes.
- Construction du Schéma Agglomération Annecy 2030.
- Élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équité du Territoire (SRADDET) qui doit fixer les orientations d'aménagement du Grand Annecy.

Pour tous ces travaux et réflexions, il est indispensable de disposer d'éléments objectifs et de cartes pour bien représenter le territoire en fonction des sujets traités.



PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI/JS CARAJOIE
LEVET/LUME
SCI LE ROC DU CYGNE
LUCHE Claude
ROCHARD Philippe

Maison individuelle
Maison individuelle
Commerce + 2 appartements
Création d'un logement + garage
Maison individuelle (2 logements)

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS

DECOURRIERE Eric

Création de 2 logements au lieu d'1

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

CALZOLARI Philippe
COMPERAT Jean-Robert
ALLEMAND Bernard
M. et Mme MASSOT
GAUME Frédéric
GANDON Emmanuel
DECOURRIERE Katia
AGRES Sébastien
VAUTHIER Jean-François
MILLET Jean-Pierre
MECH Stéphane
STOCCHI-MORELLI
GRISOLET Jean-Michel
Commune de Duingt
GAEC Les Eaux Vives
GAGET Bernard
MERMET Jeannine

Création terrasse + modif. façades
Modification d'une fenêtre
Edification muret + clôture
Abri de jardin
Portail coulissant
Clôture
Portail + retour
Portail
Réfection toiture
Clôture
Fenêtre de toit
Création ouvertures + pose bardage
Abri de jardin
Cabane école
Remblai
Fenêtre de toit
Abri voiture/bois

PERMIS D'AMÉNAGER MODIFICATIFS

Auberge du Roselet

Mise en conformité normes handicapés

Le « Clos Viviers » inauguré un programme de 10 logements locatifs

Vendredi 22 septembre 2017 a été inaugurée la résidence du « Clos Viviers », un programme locatif social de 10 appartements construits par Haute-Savoie HABITAT.



Baptisée « Le Clos Viviers »⁽¹⁾, la résidence est composée de **10 logements locatifs sociaux**, 10 garages et 12 places extérieures.

Démarrés en 2015, les travaux se sont achevés au mois de juin dernier pour permettre l'entrée des premiers locataires au mois de juillet.

Sur le plan architectural, il s'agit d'une opération un peu particulière car soumise à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France du fait de sa proximité avec les deux châteaux de Duingt. Le traitement architectural a donc été particulièrement soigné. Le volume du bâti, simple et rectangulaire, la toiture traditionnelle à

2 pans avec de larges avant-toits, deux jacobines au sud et 2 outeaux sur le pan de toiture nord, jusqu'aux coloris des matériaux, tout a été réalisé pour garantir la parfaite intégration de la construction dans son environnement bâti et naturel.

Estampillé **RT 2012 - 10 %**, le programme affiche un **haut niveau de performance thermique** et de ce fait, un **faible niveau de consommation énergétique**. Ces performances sont atteintes grâce à une **isolation extérieure renforcée**, à un double vitrage peu émissif, à la suppression de tous les ponts thermiques potentiels et à l'installation d'un système de chauffage collectif au **gaz naturel**.

(1) Origine du nom « Clos Viviers » :

Jadis se trouvait près du lieu où a été bâti cet immeuble d'habitation, un moulin à eau construit sur le ruisseau d'Entrevernes. Pour assurer un débit régulier à ce dernier, de multiples biefs ont été réalisés et reliés entre eux. Certains restaient remplis d'eau en permanence et formaient des viviers à poissons.

C'est ainsi que le lieu a été nommé Les Viviers et cette résidence baptisée « Le Clos Viviers ».



CLOS VIVIERS

Répartition des 10 appartements :

4 T2 – 5 T3 – 1 T4

Architecte :

Pascal LEGRAND
(Annecy)

Coût total de l'opération :

1,36 million d'euros

Financement de l'opération :

État.....	2,3 %
Département de la Haute-Savoie.....	2,2 %
Grand Annecy.....	1,1 %
Prêt Action Logement.....	4,4 %
Prêt Caisse des Dépôts et Consignations.....	74 %
Fonds propres HAUTE- SAVOIE HABITAT	16 %



Les marchés du mardi

Les marchés du mardi ont subi quelques perturbations cette année.

Le mardi matin, la pluie et les orages ont décimé les commerçants et les touristes. La fréquentation a diminué doucement mais certainement. Et naturellement, comme les étals se faisaient rares, les vacanciers étaient peu attirés. Cet essai n'a pas été concluant.

La commission Marché et les commerçants sédentaires ont pris la décision de ne pas renouveler l'expérience du marché le matin, mais de reprendre les anciennes habitudes des marchés l'après-midi de **16 h à 20 h**, en espérant satisfaire le maximum de personnes et créer un marché estival digne de ce nom. Ils ont été programmés du **10 juillet 2018 au 28 août 2018**.

Les associations assureront, à tour de rôle, une buvette avec boissons fraîches et petite restauration sous le kiosque dans la bonne humeur.

Nous vous attendons nombreux. Merci à toutes et tous.



LES MARCHÉS DU MARDI

Du 10 juillet au 28 août 2018, de 16h à 20h

Les marchés nocturnes

Les marchés nocturnes au cœur du village de **19 à 23 heures**.

La météo n'a pas été plus clémentine lors des deux vendredis des marchés nocturnes copieusement arrosés... par la pluie !

Le premier a été annulé et le second a pu être déplacé sous le kiosque de l'espace Grenette. Nous vous laissons apprécier l'ambiance qui y régnait.

En 2018, dans le vieux village, les marchés artisanaux se dérouleront les vendredi **20 juillet et 17 août**.

Une des associations dunoises tiendra la buvette.

Soyez nombreux. À très bientôt.

Notre commission Marché reste ouverte à tous les bénévoles et vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 04 50 68 67 07 en vue de rencontrer l'équipe qui s'occupe des marchés.



LES MARCHÉS NOCTURNES

Le vendredi 20 juillet et le vendredi 17 août





PLUi Rive Gauche du Lac

Objectif : établir un projet de territoire entre sept communes voisines qui souhaitent œuvrer ensemble. Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est le Grand Annecy qui est compétent en matière d'urbanisme et c'est dans le cadre de cette nouvelle organisation territoriale que ce document sera réalisé.

À la différence de notre PLU actuel, le PLUi devra respecter le cadre réglementaire des lois Montagne, loi Littoral, loi ALUR, le Grenelle de l'environnement et le SCOT du bassin annécien.

Par ailleurs le PLUi devra obligatoirement associer les personnes publiques que sont l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental ainsi que les chambres consulaires.

Ce document d'urbanisme en cours de réalisation devra s'accompagner d'une large concertation publique à laquelle les habitants de Duingt et des six autres communes seront associés.

À QUOI VA SERVIR CE PLUi ?

Pour les élus de Duingt, il doit servir en premier lieu à préserver l'avenir, mais

aussi à établir les règles d'aménagement des sept communes qui formaient la communauté de communes de la rive gauche du lac (CCRGLA).

La cible à atteindre est d'aménager notre territoire de manière à ce que, à l'échéance d'une décennie et peut-être plus, notre commune comme les six autres puisse conserver ses atouts.

Cet outil doit servir de base de réflexion aux grands équipements structurants de cette rive du lac, à préserver nos zones agricoles et à maintenir nos merveilleux paysages.

Il nous faudra donc prendre des décisions courageuses et exemplaires pour préserver notre cadre de vie. Il ne faut pas hypothéquer l'avenir en prenant des décisions malheureuses.

À QUOI NE DOIT PAS SERVIR LE PLUi ?

Nous ne devons pas confondre PLUi et fusion de communes, pendant l'élaboration de ce document pour ne pas en perturber la réalisation.

QUE VA CONTENIR LE PLUi ?

- Un diagnostic complet du territoire de la rive gauche du lac avec un rapport de présentation.
- Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).
- Un règlement écrit et graphique pour tout le territoire.
- Des annexes sanitaires.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La phase « 1 » de diagnostic est terminée et nous allons aborder la partie très importante de ce futur document qui est le projet d'aménagement et de développement durables.

Dans cette perspective, Duingt sera force de propositions pour orienter les débats en faveur d'une préservation des espaces naturels et de notre patrimoine.

Entente intercommunale

ENTENTE INTERCOMMUNALE, QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?

Le mot entente signifie s'entendre, se concerter et travailler ensemble sans création de structure juridique (syndicat mixte) ce qui permet d'éviter des dépenses de fonctionnement supplémentaires.

Entente ne veut pas dire fusion de communes car il est possible de travailler ensemble tout en conservant nos municipalités. Cela fonctionne depuis une année et pour le moment ce choix paraît convenir à tous.

POURQUOI CETTE ENTENTE ?

À l'occasion de la dissolution de la communauté de communes de la rive gauche au profit du Grand Annecy, les sept communes ont fait le choix de gérer les compétences non reprises par cette nouvelle entité. À savoir les équipements sportifs (le gymnase, les terrains multisports et les terrains de football), les bâtiments (la gendarmerie, les locaux de la poste à Sevrier, les locaux de l'ancien service de traitement des déchets situés dans la zone d'activité de St Jorioz).

Les subventions aux associations à vocation intercommunale sont gérées aussi par le biais de cette Entente.



COMMENT FONCTIONNE CETTE ENTENTE ?

Chaque commune assure la gestion des équipements implantés sur son territoire. Chaque fin d'année, un bilan est établi, les dépenses et les recettes sont réparties au prorata du nombre d'habitants.

Le budget de fonctionnement 2017 a été élaboré pour un montant de 641 000 €. Les dépenses de fonctionnement

concernent particulièrement les bâtiments et leur entretien, ainsi que les subventions aux associations intercommunales. Les recettes quant à elles sont constituées par l'encaissement des loyers de la gendarmerie, du centre de tri et l'attribution de compensation.

Les communes sont représentées par trois élus de chaque municipalité sans tenir compte de la taille de la localité ni du nombre d'habitants.

Pour la commune de Duingt les trois représentants sont : Marc Rollin, Eric Barithel et Rémi Daviet.



Au niveau de l'intercommunalité il faut rendre un hommage à deux amis disparus :

Le Capitaine Claude Charvin, ancien chef de corps des sapeurs-pompiers de St. Jorioz ;

Jean-Claude Rey de Sevrier, qui a tant œuvré pour le football au niveau de nos jeunes.

Grand Annecy

« ***L'union fait la force*** ». Voilà le credo qui a caractérisé la création de notre nouvelle communauté de communes, en place depuis le début de l'année.

La nouvelle communauté de communes du Grand Annecy a donc pris son envol le 1^{er} janvier 2017.

34 collectivités vivent désormais ensemble liées par les contraintes de la loi NOTRe.

Cela implique une nouvelle manière de travailler sur de nombreux points.

Les 93 conseillers communautaires se sont réunis en début d'année 2017 pour mettre en place six commissions permanentes thématiques à rôle consultatif qui gèrent les compétences obligatoires : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage et collecte et traitement des déchets.

Les compétences optionnelles sont : l'assainissement, l'eau potable, la protection et la mise en valeur du cadre de vie.

Une compétence supplémentaire reprise par le Grand Annecy est la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Pour Duingt, le maire est le seul élu communautaire au Grand Annecy.

Cependant la commune siège dans trois commissions :

- Finances : Marc Rollin,
- Aménagement : Bruno Barthalais,
- Développement économique : Eric Barithel.

Des services plus complets, des équipes recomposées et un projet de territoire en cours d'élaboration devraient être le gage d'un dynamisme communautaire à la hauteur de nos espérances.

Mais, en bons Dunois, nous attendons de voir si la solidarité du Grand Annecy sera à la hauteur de celle de notre ancienne communauté de communes.

Nous participons aux décisions et donnons notre avis sur les projets qui organiseront ce territoire, nous vous conseillons pour vous familiariser avec cette grande structure de consulter le site internet du Grand Annecy « grandannecy.fr ».

En cas de difficultés ou de questionnements particuliers concernant les compétences transférées au Grand Annecy n'hésitez pas à interpeller vos élus ou prendre rendez-vous avec le maire le samedi matin.



ATTENTION

Si la pyrale n'est source d'aucun problème de santé chez l'homme, il faut rester très vigilant vis-à-vis d'un autre danger de notre environnement familier, la piqûre de tique. En effet si celle-ci est infectée par une bactérie nommée *Borrelia*, il peut s'ensuivre une maladie infectieuse sévère que l'on appelle maladie de Lyme qui risque d'évoluer à bas bruit pendant des années. Il y a nécessité de faire le contrôle de toute la surface corporelle de chacun après une promenade dans nos bois au printemps et en été et de consulter un médecin en cas de piqûre de tique.

Fleurissement

Depuis quelques années l'action communale est en parfaite adéquation avec la définition du petit Larousse, « fleurissement » : action de planter des fleurs ou action de décorer avec des fleurs.

Au cours de l'année 2017 les employés des services techniques, toujours aussi motivés, ont planté des arbustes et des vivaces qui resteront en place, ainsi que nos bien aimées annuelles en vue de compléter et colorer nos divers massifs et jardinières. Les plantations privées dans les cours et jardins, sur les balcons et fenêtres, additionnées de celles de la commune permettent à notre village d'afficher une « mine resplendissante » et d'inviter ainsi les touristes à mieux découvrir notre cadre de vie.

La charte « zéro pesticide » nous a conduits à une réflexion entraînant

le choix d'espèces végétales moins sensibles aux maladies, insectes, et champignons parasites. Les allées de nos cimetières ont parfois donné le jour à quelques herbes qu'il n'est pas interdit d'arracher pour en embellir les lieux.

Il faut enfin faire preuve d'une grande humilité vis-à-vis de ce qui paraît impossible à maîtriser, tant l'invasion par la pyrale qui a ravagé tous nos buis, que celle moins démonstrative des plantes exotiques telles la Renouée du Japon, le Solidago, la Balsamine, le Buddleia etc....

Traitements « bio » proposés éventuellement contre la pyrale du buis : pièges à phéromone - bacilles de 2 variétés à pulvériser régulièrement au cours des 3 cycles du papillon de fin mars à fin août - pyrèthre - préparation homéopathique à partir de la chenille.



Ecole maternelle



Chaque mercredi, les maternelles vont à la découverte de leur environnement. Avec leurs petites jambes, ils sillonnent la commune où ils font plein d'observations étonnantes.



Rythmes scolaires de la rentrée 2018

Une étude est en cours et les parents sont invités à formuler leur choix pour le maintien des horaires actuels (4 jours et demi avec TAP) ou pour le retour à la semaine des 4 jours (sans TAP).

Saluons l'arrivée d'une nouvelle professeure des écoles pour la grande section et le CP : Carine François qui vient de Cons-Sainte-Colombe et qui réside à Duingt.

Ecole primaire

Cycle voile

Les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié d'un cycle voile. Ce projet, financé par la mairie et le Sou des écoles, a permis aux élèves d'allier la pratique d'une activité sportive et la connaissance d'un milieu proche.



Projet « Sentinelles du lac »

En partenariat avec l'association ASTERS, ce projet a sensibilisé les élèves à leur environnement proche (faune, flore).





Micro-crèche l'Îlot d'Eveil



PROJET

Suite à l'arrivée à l'échéance de la convention avec l'organisme de gestion, la municipalité est en réflexion sur un projet de MAM associative (Maison d'Assistantes Maternelles) pour la rentrée 2018. Ce changement de statut ne devrait pas modifier le fonctionnement de la micro-crèche.

UNE PETITE COLLECTIVITÉ CHALEUREUSE

La micro-crèche de Duingt est un accueil collectif de 10 places, situé dans le quartier de Magnonnet, sur la route d'Entrevernes puis de Fergy.

Elle occupe le rez-de-chaussée d'une jolie maison récente de ce quartier et dispose d'un jardin et d'une terrasse avec vue sur les montagnes environnantes.

5 professionnelles de la petite enfance accueillent les enfants de 4 mois à 4 ans dans des locaux colorés et confortables répondant aux normes de sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant.

La micro-crèche propose un espace d'accueil avec des casiers vestiaires, une belle pièce de vie et d'activités comportant un espace réservé aux tous petits et divers aménagements pour jouer, 3 chambres, des sanitaires, ainsi que des locaux de préparation des repas et d'entretien du linge.

UN MODE D'ACCUEIL RESPECTUEUX ET SÉCURISANT

Chaque enfant est considéré comme un être à part entière ayant des désirs, dès son

plus jeune âge. L'accueil est individualisé, le rythme de l'enfant (sommeil, repas...) est respecté le plus possible. Le personnel favorise l'établissement d'une relation rassurante pour l'enfant, par l'attention qui lui est portée et par la verbalisation.

Les temps de jeux proposés quotidiennement mais également les temps de repas ou de change sont l'occasion pour l'équipe de favoriser l'éveil et le développement des fonctions sensorielles, motrices et cognitives de l'enfant.

L'accueil en micro-crèche permet également à l'enfant d'apprendre à vivre avec les autres dans le respect de chacun. En ce sens, il contribue à sa socialisation et le prépare à l'entrée à l'école.

UN SOUTIEN DES FAMILLES DANS LEUR RÔLE DE PARENT

Lors de l'inscription, de la période d'adaptation et tout au long de la période d'accueil, l'équipe de la micro-crèche se tient à la disposition des familles pour répondre aux différentes interrogations qu'elles peuvent avoir sur la vie de leur enfant au sein de la structure et plus globalement sur son développement.



Les Marmottons

Les Marmottons, une association au cœur de la vie dunoise pour répondre aux besoins des familles.



Grâce à son amplitude d'ouverture (7h/19h), la structure répond aux contraintes des parents tout en proposant pour l'enfant un accueil adapté au début et à la fin de la journée.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Du lundi au vendredi, le restaurant scolaire privilégie la qualité des repas (produits bios et/ou issus de producteurs locaux), l'apprentissage des règles d'hygiène, le plaisir de manger et la convivialité.



LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

- L'accueil périscolaire 7h-8h30 / 16h30-19h,
- Les Temps d'Activités Périscolaires les mardis et jeudis 15h-16h30.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Ouvert les mercredis et vacances scolaires.

Les enfants de Duingt et des communes environnantes sont accueillis en demi-journée ou en journée. Une thématique est définie pour chaque cycle entre les vacances et pour chaque période de vacances.



PÉDAGOGIE

L'enfant en centre de loisirs n'est pas que le membre d'un groupe mais un individu avec une histoire, un rythme d'apprentissage et une approche du monde spécifiques. Il doit avoir l'occasion de se découvrir un talent ou une passion et d'être valorisé pour ce qu'il est.

L'équipe d'animation s'adapte donc à chacun dans la bonne humeur et la bienveillance.

- **Socialisation** : permettre de se découvrir et de trouver une place au sein du groupe.
- **Apprentissage** du respect de la différence et de l'environnement.
- **Épanouissement** personnel : favoriser la création et l'expression à travers des activités artistiques, culturelles ou sportives.

L'association **Les Marmottons**, c'est également une structure qui évolue en lien avec les différents acteurs du territoire (partenariats, événements ou projets intercommunaux). Grâce à l'**implication de bénévoles**, un secteur culturel voit le jour cette année, pour tout public.

Restent au cœur du projet des Marmottons la priorité d'un accueil toujours mieux adapté aux besoins des familles, le souhait de contribuer aux côtés des partenaires au vivre ensemble et à la mixité sociale sur la commune, la volonté d'agir en complémentarité éducative avec l'école, et la conviction que le loisir, la découverte, l'ouverture culturelle favorisent le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.



CONTACT

lesmarmottons.asso@free.fr

Takaplonger

Un été chez « les ploufs* »



Été 2017, voilà donc notre 6^e saison qui s'achève.

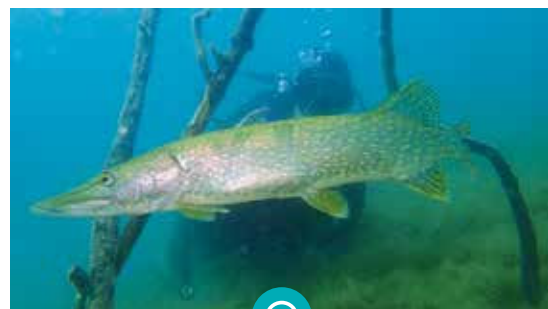
6^e saison où le temps d'un été nous étions là pour faire découvrir autrement le lac aux vacanciers, aux gens de passage pour un week-end mais aussi aux résidents des rives du lac et de la région.

Nous avons décidé, dans notre petite école spécialisée dans l'accueil des débutants, d'axer nos démarches sur les rapports humains, la découverte écologique et l'approche tout en douceur et en confiance de l'activité plongée subaquatique, de l'apnée et de la randonnée aquatique. Nous réalisons aussi quelques formations de premier niveau.

Cet été de nombreux groupes d'enfants et adolescents issus de la région Rhône-Alpes sont venus le temps d'un séjour ou d'une journée découvrir les joies de nos activités. Certains ont même été hébergés sur les campings de Duingt et ont ainsi pu découvrir le village et ses environs.

Alors voilà une nouvelle saison toujours aussi riche en rencontres humaines, en belles découvertes, en merveilleux moments passés en famille pour nos clients, mais aussi en beaux souvenirs de balades subaquatiques dans ce merveilleux lac qui mérite qu'on essaie de le découvrir autrement.

** Plouf : nom masculin. Personne équipée d'une combinaison, d'une paire de palmes, d'un masque, d'un tuba ou d'une bouteille d'air comprimé. Elle passe son temps à découvrir la vie sous l'eau.*



RETROUVEZ-NOUS SUR

www.plonger-lac-annecy.fr

ou sur notre page

facebook :

plonger lac annecy





Premières illuminations de Noël dans le vieux Duingt



Vœux du maire. Départ des trois maîtresses



Gla-Gla Race 2017



Carnaval aux Marmottons



Marathon 2017



Noces d'or de la famille Villeminot



Rentrée des classes septembre 2017



Visite jury départemental 1^{ère} fleur



Concert Barocco Chœur des Rives du Lac



Châteauvieux : file d'attente pour aller au théâtre - *Les Amoureux de Shakespeare*



Incivilités



Réunion des associations



Visite à Duingt des « Amis de Chavanod »



Halloween



11 Novembre 2017



Nouvelle maîtresse



Arc en ciel sur le petit lac

Comité des Fêtes



Après la période 2015/2016, climatiquement difficile, déjà évoquée dans le bulletin municipal 2016, la période 2016/2017 a également souffert de contraintes climatiques peu favorables. Heureusement de belles réussites se sont quand même dégagées grâce au soutien de nombreux Dunois et Dunoises et à l'abnégation des membres et bénévoles du Comité des Fêtes.

Afin d'éviter un fastidieux résumé, nous revenons rapidement sur le déroulement de cette saison 2016/2017.

PROSPECTIVES

Pour le futur, le Comité des Fêtes réfléchit à la possibilité d'offrir raisonnablement les propositions d'animations aux citoyens dunois. En prévision de cet objectif, nous remercions par avance toute personne qui souhaiterait se joindre à l'équipe du Comité des Fêtes et qui viendrait la consolider voire l'augmenter. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le Conseil d'Administration du Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres, bénévoles et intervenants temporaires qui ont permis de réaliser la quasi-totalité des projets de la saison 2016/17. Sans l'aide de toutes ces personnes rien ne serait possible.

Bravo à tous, et rendez-vous en 2018 pour de nouvelles belles aventures.



A NOTER

Au cours de l'année 2018 le Comité des Fêtes fêtera son 10^e anniversaire. Nous vous informerons en temps utile des détails de cette célébration.



Soirée Choucroute

18 février 2017

Superbe ambiance, excellent repas.



Soirée Nuit des Célibataires

8 avril 2017

Cette soirée fut à nouveau appréciée. Cependant l'assistance a été moins nombreuse qu'en 2016. Le Comité des Fêtes va repenser le contenu et l'organisation pour 2018.



Trail du Laudon

23 avril 2017

Sollicité par l'organisation, le Comité des Fêtes de Duingt a offert son aide pour cette 1^{ère} édition du Trail du Laudon qui remplace désormais l'ancienne et célèbre Grimpée du Laudon.



Marathon du lac d'Annecy

30 avril 2017

Prolongeant la tradition des années précédentes, le Comité des Fêtes a géré la signalisation et la sécurité du tronçon du parcours traversant notre commune. Un repas réunissant signaleurs et bénévoles a clos cette prestation.

feux de la Saint-Jean

24 juin 2017

Très beau succès pour ce rendez-vous annuel attendu par nombre de participants (Dunois, touristes...). Le repas a été servi autour d'un plat exotique réunionnais « le Rougail » dont la chaleur a participé à la fête. Le ciel clément en début de soirée a permis que l'on admire le superbe feu préparé sur la plage par l'équipe du Comité des Fêtes. Il était temps car la pluie s'est à nouveau invitée à cette belle et joyeuse soirée mais n'a pas découragé les danseurs.



festival de musique « Voix la Dun »

29 juillet 2017

Grâce au climat enfin clément, le festival « Voix la Dun » a été suivi par de très nombreux spectateurs, des plus jeunes aux plus âgés. Les groupes musicaux ont offert une brillante prestation sur scène avec participation très festive de l'assistance. L'animation s'est prolongée très tard pour ne pas dire très tôt le dimanche. Le changement de cadre et de lieu a vraisemblablement favorisé ce renouveau et ce bel accueil.

Séance de cinema en plein-air

08 août 2017

La projection du film « Belle et Sébastien 2 » a ravi tous les spectateurs. Malgré l'adversité à nouveau présente due aux intempéries, l'équipe du Comité des Fêtes a pu proposer la séance en « semi-plein air » sous le préau de l'Espace Grenette. Remerciements à la municipalité qui finance la location et la projection du film.





LE SOU DES ÉCOLES DE DUINGT



CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2018

Ces activités sont financées par des manifestations que nous proposons tout au long de l'année.

SOIRÉE ANNÉES 80

le samedi 6 octobre 2018.

TOMBOLA EN MARS

lors du carnaval de l'école.

VIDE-GRENIER

le dimanche 27 mai 2018.

FÊTE DE L'ÉCOLE

à la fin de l'année scolaire.



Au Sou des écoles de Duingt, les parents d'élèves se mobilisent afin d'offrir aux enfants scolarisés à Duingt des activités pédagogiques, sportives et culturelles.

Le fonctionnement associatif repose sur l'investissement et le renouvellement réguliers des bénévoles. La raison d'être de cette association est de soutenir l'école dans ses projets grâce à l'implication active des bénévoles. Cette année encore le Sou des Écoles a mené à bien sa mission d'être toujours présent au côté de l'école élémentaire et primaire de Duingt afin de soutenir les enseignants dans leurs projets (sorties éducatives, sportives et culturelles; achats de matériel).

ACTIVITÉS RÉALISÉES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Toutes les classes : achats de livres pour les cadeaux individuels de Noël, activités Kapla.

PS/MS : participation aux jeux d'opposition.

PS/MS/GS/CP : spectacle de Noël, achat de draisennes et vélos, visite aux Jardins Secrets.

CE1/CE2 : visite au musée préhistorique de Sciez.

CE1/CE2/CM1/CM2 : sortie cinéma de Noël.

CM2 : achat de dictionnaires offerts aux élèves.

CM1/CM2 : stage d'une semaine de voile, participation au projet

Sentinelle du lac, visite au musée d'art contemporain d'Annecy.

Les professeurs ont encore pour cette année beaucoup de projets. Pour que tout ça puisse continuer, nous avons toujours besoin de parents qui s'investissent selon leur possibilité en donnant de leur temps pour un créneau lors d'une manifestation (buvette, préparation salle, préparation gâteaux, distribution affiches...) ou au bureau pour la préparation de la manifestation.

Nous comptons sur vous pour que le Sou puisse continuer à fonctionner et que nos enfants puissent continuer de profiter de ces activités enrichissantes.

Si vous avez besoin de plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

L'association est actuellement constituée de 22 membres et de nombreux parents qui nous apportent une aide occasionnelle. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement tous ces bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour les enfants.

Nous remercions également la municipalité et l'équipe enseignante pour leur précieuse collaboration.

L'équipe du Sou



CONTACT

• <http://lesouduingt.over-blog.com/>

• E-mail : lesouduingt@free.fr

• Sou des Ecoles :

Ecole maternelle et élémentaire,
44 rue des Prés Bernard
74410 DUINGT



L'année 2017 avec les Bouchons 74



Merci aux bénévoles, enseignants, éducateurs, enfants, étudiants et partenaires qui se mobilisent dans tout le département et en dehors de nos frontières pour le collectage des bouchons au profit des personnes en situation de handicap. Merci aux particuliers généreux donateurs de matériels.

LES BOUCHONS ENDEUILLÉS

Une pensée et un grand merci à deux bénévoles **Guy du Bernat** et **Claude Jarin** qui nous ont quittés. Que leur exemple reste gravé dans nos mémoires.

BILAN 2017

5 camions ont été expédiés pour un poids d'environ **60 tonnes** de bouchons plastiques, un sixième camion est envisagé d'ici la fin d'année. **9 tonnes** de bouchons liège ont été expédiées, **14 dossiers** finalisés pour **13 000 euros d'aides** au financement de matériels pour personnes en situation de handicap, **15 000 heures** de bénévolat.

BILAN DEPUIS 2006 À FIN 2017

Plus de **500 tonnes** de bouchons triés et expédiés, **64** dossiers d'aide au total plus de **82 000 euros** ont été attribués aux personnes en situation de handicap y compris le matériel remis en conformité et offert.



Fauteuil électrique



Equipements matériels handisport

Les Bouchons 74 dans l'ACTION

Des échanges enrichissants auprès de jeunes dans les collèges et écoles du département, des visiteurs curieux de connaître l'action de notre association lors de notre présence dans les manifestations sportives ou culturelles et des partenariats positifs avec d'autres associations.



Collège Warens de Passy



Fête du Laudon à St Jorioz



Partenariat ISETA à Poisy



Une grande réussite : la fête du Bidoyon



BONNE ANNÉE !

Toute l'équipe des bénévoles de l'association des Bouchons 74 vous souhaite une bonne année 2018.

Si vous avez de la disponibilité pour nous aider à trier, nous vous accueillons les **mardis, mercredis et jeudis après-midi de 14h à 18h** au centre de tri qui se trouve à Duingt, 107 rue des Prés Bernard.
Tél : 07 71 28 16 16.



Chœur de l'Eau Vive

2017.... Une grande année pour le Chœur de l'Eau Vive qui a fêté ses 35 ans d'existence !

Notre chœur, dirigé par Julien Combaz, comptait 37 choristes, enfants, jeunes adultes et quelques anciens au terme de l'année chorale 2016-2017.

Son meilleur allié n'est autre que Bruno George, pianiste, qui signe depuis quelques années tous les arrangements musicaux du répertoire de l'Eau Vive.

Une année 2017 remplie de concerts en Haute Savoie et en Isère, de notre traditionnel stage aux Saisies le week-end de Pentecôte et de quelques animations au sein de la vie locale : vœux du maire, fête du Laudon...



Une de nos choristes nous a fait la joie de nous annoncer son mariage, c'était donc avec beaucoup d'émotion que le chœur a participé à la célébration religieuse d'Anne Sophie le 29/04/2017, choriste depuis 24 ans au sein du chœur.



RENSEIGNEMENTS

www.choeur-eauvive.com





Afin de célébrer nos 35 ans de façon originale et conviviale, nous avons organisé un « voyage surprise » le week-end des 16 et 17 septembre 2017.

La destination est restée secrète jusqu'au bout, et nos choristes ont eu le plaisir de se retrouver dans l'Allier au PAL, parc animalier et d'attractions, qui propose nombre de manèges, d'animaux et de spectacles.



La soirée autour d'un magnifique gâteau de friandises a permis d'entonner tous ensemble ce chant d'anniversaire universel pour marquer ces 35 ans.

Petits et grands sont revenus ravis de ce séjour, qui a sans aucun doute laissé de très beaux souvenirs et renforcé les liens de notre famille qu'est le Chœur de l'Eau Vive.



La rentrée 2017, s'est faite les 7 et 8 octobre 2017 et nous avons eu le plaisir de compter parmi nous 12 nouvelles recrues ! Les présentations faites... Au travail pour apprendre de nouveaux chants !

De beaux projets sont en « construction » pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons, sera encore riche en émotion.





1977/2017 : les 40 ans de l'association les Dynamics

La soirée des Dynamics du 14 octobre 2017 qui a rassemblé les élus, les cadres du mouvement olympique et sportif, de la gymnastique volontaire, les responsables d'associations dunoises ainsi que les adhérentes et adhérents à l'occasion des 40 ans de l'association fut un grand moment de convivialité et d'amitié traduisant la longévité de ce groupe.

Monsieur le maire a souligné la clairvoyance de ses prédécesseurs qui ont favorisé l'évolution des associations, forces vives de la commune et a félicité la grande famille des Dynamics.

Que de chemin parcouru depuis septembre 1977 où, à l'initiative de Gilberte Challamel et de Mireille Mermaz, avec le concours de Michel Poirier pour la partie technique, des cours de gymnastique furent proposés à 14 adhérentes, salle de l'ancienne mairie, puis à la salle paroissiale,

En février 1981 était créée officiellement l'association loi 1901 « Les Dynamics » avec Monsieur Charles Polliand président d'honneur et Madeleine Cadoux présidente.

En 1994 ce fut l'installation dans la salle Grenette mise gratuitement à disposition depuis ce jour par la municipalité que la présidente de l'association ne manqua pas de remercier.

Le professionnalisme des animatrices a été rappelé. Il a permis à l'association d'élargir le panel de ses activités au Pilates, à la marche nordique et à la marche active. Elles furent chaleureusement remerciées pour leur gentillesse, leur écoute



et leur capacité à faire progresser leurs grand(e)s élèves dans une ambiance appliquée et sérieuse.

Cette soirée forte en émotion et en souvenirs fut également l'occasion de rendre hommage et de remercier celle qui fut la Présidente pendant 22 ans, Madame Lucienne Millet.

Le gâteau aux quatre fusées symbolisant les dizaines d'années du club a clôturé l'excellent repas préparé et servi par l'équipe de Nicolas Falquet de l'Auberge du Roselet.

L'orchestre D. Kalko et sa talentueuse chanteuse ont permis à toutes et à tous de terminer cette soirée dans une ambiance festive inoubliable.



RENSEIGNEMENTS

La Présidente Mireille Mermaz ☎ 06 86 89 53 92
Email : lesdynamicsduingt@orange.fr





Déjeuner au Port de Sechez

Bons Amis

La Présidente, Catherine Focht remercie son équipe pour son dévouement :

Michel Cadoux, Evelyne Minicilli, la secrétaire, Gilberte Challamel, ainsi que Patrick Combaz.

Cette saison, nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouveaux adhérents, résidents de la commune et alentours.

Nous avons organisé une sortie au marché de Noël à Annecy, agrémentée d'une délicieuse choucroute traditionnelle au Munich.

Début juin, nous avons

effectué la visite d'Yvoire, petit village médiéval, au bord du Léman, suivie de la découverte du Jardin des Cinq Sens. Le restaurant Jules au Port de Sechez nous a accueillis chaleureusement et nous a concocté un délicieux déjeuner.

ACTIVITÉS

Jeux de cartes : belote ; une table de tarot a été ouverte grâce à de nouveaux adhérents qui nous enseignent ce jeu ; **jeu de lettres** (Scrabble). Bien sûr nous souhaitons les fêtes et anniversaires de nos



Visite d'Yvoire

adhérents dans la joie et la convivialité ! Toute autre suggestion de loisirs est la bienvenue.

Nos activités se déroulent sur 3 lundis par mois : **les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de chaque mois.**

Nous organisons deux sorties annuelles : une en décembre et la seconde en juin.

Maintenant le club ouvre de septembre à juin à la date de la sortie annuelle qui clôture la saison.

PROJETS

Un thé dansant sera organisé le **25 mars 2018**. L'animation musicale en sera assurée par l'orchestre Aravis Musette.

Nous espérons augmenter l'effectif de notre association ouverte à toute personne désireuse d'y adhérer et sans limite d'âge.



CONSTITUTION DU BUREAU

Présidente
Catherine Focht

Assistant
Patrick Combaz

Trésorier
Michel Cadoux

Secrétaire
Evelyne Minicilli

Secrétaire adjointe
Gilberte Challamel

Contact :

Catherine Focht
cafo740@gmail.com
06 49 82 40 35



Dégustation de choucroute

CNLD



Les activités nautiques... une chance pour tous avec le Centre Nautique et de Loisirs de Duingt

Le club de voile accueille toutes les générations pour découvrir la navigation sur le lac.

À chaque âge, différents bateaux permettent à chacun d'acquérir suffisamment d'expérience pour naviguer seul ou en groupe et y trouver beaucoup de plaisir.

- Les petits font leur apprentissage en optimist avec les stages encadrés par notre moniteur diplômé d'État.



- Les plus grands peuvent se former en catamaran pour ensuite naviguer en dériveurs.
- Les adhérents expérimentés peuvent quant à eux trouver leur bonheur avec le matériel du club en autonomie.
- Plus accessibles, les kayaks, paddle ou planches à voile permettent à tous de profiter du lac de manière ludique et en toute liberté.

Partage d'expérience, convivialité, bénévolat, entraide sont les valeurs du club qui se transmettent entre adhérents pour assurer une belle saison à chacun !

Rendez-vous donc à tous les amateurs dès la mi-juin 2018.



RENSEIGNEMENTS

voileaduingt.fr

Tél : 07 83 97 07 42



« Bon vent Roger »



Après 35 ans au comité du C.N.L.D, Roger Crovella a décidé de « larguer les amarres ».

Fidèle parmi les fidèles, il fut à l'initiative de la création du club de voile en 1982. Directeur de l'école de Duingt de 1980 à 1998, il entreprit d'apprendre à nager à ses élèves pour partir en classe de mer puis, en sorties voile sur notre beau lac ! À cet effet, il passa son permis bateau pour pouvoir les accompagner.

Toujours de bons conseils, avec sa pédagogie, il a aidé de nombreux adhérents à gréer, dégréer le matériel, accompagné de nombreux baptêmes, indiqué les endroits où naviguer...

Nous espérons encore profiter de son savoir et de ses expériences les saisons prochaines, en tant qu'adhérent, lui souhaitons bon vent et lui disons de grands mercis pour toutes ces années de bénévolat.

Et maintenant, à vous nouveaux marins d'eau douce de prendre le relais et de continuer à naviguer.

Carole et Yolande

L'ACCA de Duingt

Association Communale de Chasse Agréée

PETITE HISTOIRE

Au cours d'une battue, dimanche 8 octobre, deux chiens d'un chasseur dunois se sont trouvés bloqués au-dessus de Fergy. Comme ils n'arrêtaient pas de japper, A.B. et J.B. sont montés en direction des chiens pour voir s'ils n'étaient pas « aux fermes* ». Arrivés à proximité des animaux, nos chasseurs ont constaté qu'ils se trouvaient sur une barre rocheuse, à plus de 30 mètres au-dessus de la zone accessible.

Après appel au 18, le secours en montagne est contacté et deux secouristes viennent

rapidement à Fergy. Une fois les animaux localisés, en raison de l'heure tardive le secours en montagne décide de revenir le lendemain avec des collègues. Quatre alpinistes sont montés par le sentier de l'arête du Roc des Bœufs. Arrivés à l'aplomb de la vire où se trouvent les chiens, ils descendent sur près de 150 mètres en rappel. À hauteur des animaux, les secouristes les sanglent pour faire encore 50 mètres en rappel et les ramener à la terre ferme.

Après le verre de l'amitié tout est rentré dans l'ordre.



* Terme de vénerie



RESTAURATION DU CHALET DES CHASSEURS

L'idée de départ était de refaire le vernis teinté du chalet pour son entretien. Après concertation, il est décidé de faire un sablage pour mieux préparer le bois. La sableuse est gracieusement prêtée par Stéphane Pugnât, sociétaire à Duingt, mais extérieur à

la commune. Après location d'un gros compresseur, le travail est réalisé par un groupe de 5/6 bénévoles (toujours les mêmes !). Il faut 2 jours à une équipe de trois volontaires pour étaler deux couches de vernis. Le chalet est maintenant remis à neuf.



Le président actuel de l'ACCA de Duingt informe qu'il cessera ses fonctions le 30 juin 2018 après de nombreuses années passées au bureau de l'association. Bonnes fêtes de fin d'année.



RENSEIGNEMENTS

Joël Burnet
491 route des Viviers
74410 Duingt
burnet.alexandra@wanadoo.f

Full Country



Les passionnés de danses, de musiques et des grands espaces américains se retrouvent tous les lundis soir de 20h30 à 22h30 salle Charles Polliand.

Chaque premier dimanche de novembre l'association organise un bal où tous les danseurs de « line dance » de la région sont invités. Chacun sort ses plus belles bottes et son plus beau chapeau de cow-boy pour partager dans la convivialité un après-midi musical au goût d'Amérique. Toutes les chorégraphies sont possibles à deux, à quatre, en cercle, en carré ou en ligne face à face. Jamais une arme, même factice ne doit être visible et pourtant on se croirait dans le Far West.

Pascal Sordet



RENSEIGNEMENTS

pascal.sordet@laposte.net



Les Lacustres

Club de baignade hivernale "plein air"

En janvier 2014, date de sa création, le Club comptait 3 adhérents. Aujourd'hui, nous sommes 20.

La baignade hivernale est « une discipline » où la participation du « mental » a une grande importance. Certaines précautions sont à respecter et des consignes sont dispensées aux membres du club. Cette pratique n'est pas à confondre avec la natation de compétition, elle met tout le monde « au même niveau », ce qui n'est pas toujours possible dans d'autres disciplines sportives ! En effet, se baigner ou

nager dans une eau à 4° a le même sens que ce soit dans le lac d'Annecy, en Norvège ou partout dans le monde...

Outre les baignades, le club a souhaité « partager » avec les Marmottons de Duingt et la collaboration s'est faite grâce à Marie-Céline, sa responsable. En 2016, ce fut une activité organisée pour les enfants lors de Lac En Partage, puis la remise d'un chèque. Cette année, « le partage » se fera autour du Noël des enfants, ce que nous comptons pérenniser annuellement.



PROJETS

Vide-dressing au féminin
les 24/25 novembre 2018

Présidente :
Marilys Jean
emjean@orange.fr



Lac En Partage « autour » des poissons du lac



Remise de chèque



Jean-Marie Paineau fixe à jamais la baignade sous la neige ! Merci à lui



“Le lac en colère “ 2^{ème} prix photo pour Éric Jean lors de Lac En Partage



Partage de la baignade pour la Présidente, avec Norman Jones dans la Serpentine à Londres



Pique-nique rituel du mois d'août 2017

Merci à Fred Viard pour ses clichés.

ASSD

Association pour la Sauvegarde du Site de Duingt

Le sujet numéro Un de préoccupation de l'ASSD reste celui de la vitesse des voitures qui traversent notre village mais aussi la quantité croissante de véhicules qui y circulent, nuisant ainsi à la tranquillité qui régnait autrefois.

La future réalisation du rond-point à l'intersection des routes départementales D1508 et de la route d'Entrevernes D8 est très positivement accueillie par l'ASSD qui s'en félicite a priori, sachant que la vitesse de passage de ce type d'ouvrage est de l'ordre de 30 km/h. Outre la réduction des nuisances sonores, la sécurité aux abords de la plage n'en sera que renforcée.

L'association souhaite évidemment toujours que la vitesse de 70 km/h actuellement autorisée aux abords des trois intersections avec la route

d'Entrevernes que sont :

1. Promenade des Grands Champs / Route des Prés Nouveaux,
 2. Voie verte,
 3. Voie Romaine / Route du Vignet,
- soit réduite aux 50 km/h adoptés depuis des années par toutes les villes et tous les villages de France.

Pour bien faire, il serait même souhaitable que la vitesse soit temporairement limitée à 30 km/h au croisement avec la piste cyclable en juillet et en août, de jour, c'est-à-dire quand elle est fortement empruntée.

Une demande dans ce sens a été adressée en août 2016 au Département qui a répondu à notre association qu'il n'était réglementairement pas possible de construire des dos d'ânes à cet endroit. Nous nous sommes permis

de répondre que la législation serait judicieusement à revoir pour ne pas avoir à déplorer un accident grave, malheureusement hautement probable.

Mais notre association a cru comprendre que la limitation de vitesse serait prochainement abaissée à 50 km/h et que le Département allait aménager la D8 de façon à obliger matériellement les usagers à respecter cette nouvelle limitation.

Nous l'approuvons sans réserve.



RENSEIGNEMENTS

ASSD
236 rout d'Entrevernes
74410 Duingt



ONF

Courant 2017, L'ONF a réalisé avec soin des travaux de défrichage pour permettre la réouverture du périmètre de la parcelle communale n°5 au lieu dit Crêt du Bourg, proche de l'ancienne carrière.

Mondo Vino



Séduit par le cadre du village, Corrado Di Giandomenico a déjà repris la gérance du Spinnaker bar-restaurant d'été. Sa première saison fut un essai concluant malgré le temps pas toujours favorable.

Il ouvre maintenant « **Mondo Vino ristorante e vinoteca** ». C'est donc un restaurant italien avec ses spécialités et une pizzeria qui sera animée par un véritable pizzaiolo napolitain. Le restaurant est à l'étage, en bas c'est la vinothèque et le bar franco-italien qui propose près de 150 variétés de vins, une vingtaine de bières, une dizaine de rhums, de cognacs, de vodkas et whiskies.

L'idée est de créer un lieu convivial où l'on peut venir quand on veut, seul ou en compagnie... Un coin cosy avec fauteuils et canapés se trouve près de la cheminée ou bien un coin plus dynamique près des grandes baies vitrées. Tous les produits sont de qualité et viennent directement d'Italie avec les mentions AOP ou IGP.

Souhaitons une belle réussite à ce passionné de la cuisine franco-italienne.

MONDO VINO - Tél. : 04 50 19 63 13

Passage de flambeau



C'est naturellement avec un grand plaisir que le jeudi 5 octobre 2017, Monsieur le Maire de Duingt a accepté l'invitation d'Agnès et de Jean-Louis Duret pour marquer la transmission de leur entreprise à quatre de leurs collaborateurs. Il a créé ce cabinet d'architecte en 1970 et c'est avec une passion et une énergie débordantes, une inventivité permanente, et une volonté sans faille qu'il en a toujours été le pilier.

Le moment où l'on transmet une entreprise est toujours particulièrement émouvant dans la vie d'un homme, pour lui-même et pour son entourage familial et professionnel.

Fin 2005 il achève à Duingt la rénovation d'un ancien Hôtel dénommé le Chalet dont il fait le siège de son cabinet d'architecte.

Jean-Louis Duret a décidé de confier son entreprise à quatre de ses collaborateurs : Agnès sa fille, Philippe Guinot qui travaille depuis une vingtaine d'années à ses côtés, Marie Maurin et Camille Raut ses collaboratrices depuis plus de 5 ans.

La transmission à ses quatre salariés passe par un changement de nom « Camp architecture ».

Souhaitons donc à ces jeunes de poursuivre de nombreuses réalisations en prenant en compte l'évolution architecturale et environnementale de notre département tout en veillant naturellement au respect de ses paysages et de son patrimoine.

Tous nos vœux de réussite et de longévité pour cette jeune entreprise dunoise.

Nouveau commerce

Un nouveau commerce va venir compléter les services proposés aux Dunois : une épicerie indépendante sous l'enseigne « **SPAR** », située au bord de la place de l'église entre les maisons Bouvier et Brillant.

Les travaux ont commencé et les gérants ouvriront courant 2018.

Bienvenue à ce couple de jeunes originaire de Saint-François-Longchamp et qui tenait le même commerce dans la station d'Aussois.



Jean Berthet de Bossey

BOSSEY

Cette petite commune du Genevois est située au pied du Salève, près de Saint-Julien. Elle doit sa célébrité à ses vignes (14 ha de coteaux).

JEAN BAPTISTE BERTHET

Il naît en 1767, du mariage de François Berthet, propriétaire rentier, né lui-même à Carouge, et de Suzanne Perrier ou Ferrier.

Une sœur naît le 21 mai 1770 à Compesières, commune proche entre Bossey et Bardonnex. Elle épouse à Duingt, le 30 janvier 1801, François-Joseph Michaud.

Il est électeur des communes de Bossey et Troinex en 1793¹. Il est maire de Bossey comme l'attestent ses signatures sur les registres d'état-civil en 1795.

Le 23 juin 1806, il épouse Suzanne-Jeanne-Françoise Sollicot (aussi Sollicoffer, Sollicoffre ou Zollikofer). Il habite Duingt à cette époque. L'acte de mariage (archives de la commune de Bossey) indique qu'il est né dans la paroisse de Bossey, hameau de Carouge et qu'il y réside. Il est de confession catholique et son épouse, luthérienne à l'origine, a dû se convertir et s'engager à élever leurs enfants dans la religion catholique. Les témoins du mariage sont Jacques Michaud d'Annecy et

François Bouvier de Bossey (paroisse d'origine de Suzanne Sollicot également). Ils ont un fils Joseph-Jean-François Berthet né le 23 septembre 1820 à Duingt, où il meurt le 12 septembre à l'âge de 6 ans.

LA BELLE FAMILLE

La famille Zollikofer est protestante ; originaire de Saint-Gall, on en retrouve des branches à Genève, Lyon, Marseille, en Angleterre aux Pays-Bas, à Saint Petersburg et aux Etats-Unis. Elle a des contacts avec le mouvement religieux français des Vaudois (de Pierre Valdo, penseur réformiste du XIII^e siècle).

Le père de Suzanne-Jeanne-Françoise est Laurent Zollikoffer, né à Lyon vers 1750 et décédé à Duingt après 1797. Il est l'époux de Françoise-Jeanne Rilliet née le 1^{er} avril 1753 à Duingt et décédée à Duingt en 1816.

Suzanne a une sœur Catherine-Jeanne (1773-1857) qui épouse en premières noces David-Abraham Séchaud, du canton de Vaux. Ils divorcent à Duingt mais la législation vaudoise ne reconnaît ce divorce qu'après 60 années de procédure ! En secondes noces, elle épouse Jean-François Floccard, natif de Duingt le 13 août 1772, intendant militaire du Faucigny. Ils ont une fille Marie-Adèle-Antoinette, probablement née à Duingt, qui épouse Alexis Domenjoud, précepteur à Sevrier. Le 22 mars 1856, par acte devant M^e Grivaz, notaire à Annecy, elle achète à la famille Démaison un terrain à Duingt au lieu-dit les Perris.

JEAN BERTHET À DUINGT

Personnage clé au moment de la Révolution, puisque propriétaire d'assignats, il participe à la vente aux enchères des biens nationaux ayant appartenu à la famille du marquis Paul-François de Sales à Duingt. La vente est effectuée à Chambéry pour une somme considérée comme modique le 3 fructidor an IV (20 août 1796). Dans la nuit du 23 février 1798 une partie du château de Chambéry brûle ; les archives de la vente des biens nationaux disparaissent avec le montant exact de la transaction².

Il reste une quarantaine d'années à Duingt, où sa belle famille, connue pour son activité commerciale dans les tissus, vient résider également.



Aquarelle de Massoti au musée de Chambéry

Jean Berthet reçoit des hôtes de passage à Châteauvieux, et notamment Rodolphe Töppfer : ce dernier cite sa visite dans ses carnets. Un dessin de l'entrée du château paraît dans les *Nouveaux voyages en zigzag* en 1843.

L'hôte le plus intéressant est un scientifique anglais, Bakewell, qui travaille sur la géologie des Alpes, en combinant connaissances scientifiques et talents picturaux³. Il écrit plusieurs ouvrages de géologie et même un voyage dans la Tarentaise. Lors d'un séjour durable en 1820, il reste d'abord à Genève chez les Berthet, d'octobre à mai puis vient séjourner trois semaines à Duingt dans leur autre résidence, en traversant la contrée, décrite sans complaisance. Il décrit également la vie à Châteauvieux et dans le village de Duingt. Il laisse également une gravure en couleur du château et du paysage qui l'entoure en confondant les noms phonétiquement, utilisant « la dent d'Alençon » pour « les dents de Lanfon ».

LA FIN DU SÉJOUR DUNOIS DE JEAN BERTHET

La veuve et la fille de Paul-François de Sales sont contactées par Jean Berthet, qui souhaite leur revendre Châteauvieux. Ces dames sont persuadées que passée la période de la Révolution, elles vont récupérer toutes leurs possessions sans bourse délier en raison de leur bon droit, mais en vain.



Châteauvieux le 3 septembre 1867



R. BAKEWELL, CHÂTEAU DE DUINGT, DENTS DE LANFON
Gravure aquarellée, 16,5 x 11 cm

Jean Berthet vend alors ses possessions de Duingt le 17 novembre 1839 à Scipion Ruphy pour la somme de 120 000 livres. La vente porte sur les châteaux, bâtiments, jardins, terrasses, prés, vergers, champs, vigne et bois pour une surface de 130 journaux répartis en 52 parcelles cadastrales. Sont hors vente les créances en or et argent, l'argenterie, les linges de table, les draps pour lit de maître, le linge du personnel de maison et celui de Madame Berthet, les tabliers des domestiques, les blés, vins, et pommes

de terre. Berthet devra laisser les blés et pommes de terre nécessaires pour ensemençer au printemps⁴.

J.-B. Berthet meurt à Genève le 9 juin 1861 à 94 ans !

Julien Coppier
Jean-François Paille

- 1 - Joseph Dessaix et Gérard Merlin. *La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique*.
- 2 - MDA Sal., T 92-93, 1985, p. 202
- 3 - MDAc. Savoie, t. 6, 1993, pp.49-63
- 4 - Témoins Alexis Domenjoud, candidat notaire, François Bordet de Doussard et devant Me François-Marie Grivaz, notaire. Arch. dép. Haute-Savoie, 2 E 5625.



André RICHIER

Né le 20 décembre 1936 à l'Orme dans la Loire, second de quatre garçons René, Louis et Maurice. Le 28 novembre 1959 il épouse Simone Pothin et ils ont 8 enfants. De 1973 à 1985 il travaille chez Dassault et arrive à Duingt où il crée l'atelier Geppetto dans lequel il travaille le bois. En 1996, il part à la retraite dans le midi au Grau d'Agde où il passe 20 années merveilleuses entouré de ses animaux sur le « terrain de l'aventure » comme l'avaient baptisé ses petites filles Marie et Laura. Il s'en va le 10 novembre 2016.



Bernard NICOLLIER

Né le 5 juin 1962 à Annecy, d'une famille de 8 enfants (2 frères et 5 sœurs), il arrive à Duingt en 1994 où il fonde sa famille. Sportif dans l'âme il a surtout la passion du vélo, mais aime partager avec sa fille Doriane des ballades en roller. Il intègre rapidement l'équipe des Sapeurs Pompiers volontaires et s'y fait des amitiés sincères. Il quitte Duingt en 2012 pour Chambéry ; c'est là qu'il décède subitement le 6 mars 2017.



Simone MERMET

Née à Duingt le 2 avril 1920 de l'union de Joseph-François Mermet et de Marie Clémentine Communal. Très jeune elle part travailler au service du Docteur Frieh à Lyon (père de J.Ph Frieh actuel chirurgien cardiaque) où elle s'occupe beaucoup des enfants qui l'appelaient « mome ». La Savoie lui manque et elle revient à Annecy pour se mettre au service du docteur P. Beau comme employée de maison puis au domicile du docteur R. Casez. Elle termine sa carrière au cabinet médical des docteurs R. Casez et J.F. Paille comme réceptionniste. Elle est décédée à Annecy le 6 juin 2017.

Etat civil

MARIAGES

Victoire DEBOST et Louis BESSE DE LAROMIGUIERE,
le 21 avril

Anne-Sophie MILLET et Florent DE VIT,
le 29 avril

Clare WESSON et Marc DUJARDIN,
le 14 juillet

Anna SOVETNIKOVA et Vincent TOURANGIN,
le 16 septembre

Annie GUEHI et Stuart HODGSON,
le 16 septembre

DÉCÈS

Benjamin BOITEL, décédé le 22 mai

NAISSANCES

Olivia MUSSAULT, née le 23 septembre

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Nouveau : depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes d'identité sont recueillies dans les communes déjà équipées du dispositif de recueil des passeports. C'est le cas des communes d'Annecy et Faverges-Seythenex. Les demandes seront reçues uniquement sur rendez-vous.

Lors de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter personnellement muni du formulaire CERFA ou de la pré-demande et de toutes les pièces justificatives nécessaires.

Gagnez du temps : faites votre pré-demande en ligne sur :

www.passeport.ants.gouv.fr.

RECENSEMENT DES JEUNES

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois suivant son 16^{ème} anniversaire.

Pour cela, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et votre livret de famille.

Une attestation de recensement vous sera alors délivrée.

ATTENTION : celle-ci doit obligatoirement être présentée aux examens, aux concours publics ou au Code de la route. La mairie ne fournit aucun duplicata. Pensez à faire des photocopies et ne donnez jamais votre original !



ALERTE POLLUTION

Les services préfectoraux nous informent d'un nouveau système de prise en compte de la pollution atmosphérique et de la vigilance recommandée lors des pics de pollution. Si la pollution est jugée dangereuse, la mairie est informée par la préfecture qui doit avertir la crèche, les Marmottons, l'école ainsi que les associations sportives. Les polluants étudiés sont de 4 types :

- Dioxyde de soufre ;
- Dioxyde d'azote ;
- Ozone ;
- Particules fines.

Ils sont mesurés selon la concentration au mètre cube en 3 niveaux d'alerte : jaune, orange, rouge.

MESURES APPLICABLES EN CAS D'ALERTE ORANGE

1 - Transports : abaissement de 20 km/h de la vitesse des véhicules.

2 - Habitat :

- Interdiction de chauffage d'appoint ou d'agrément au bois ;
- Réduction de la température de chauffage des bâtiments à 18° ;



- Interdiction de l'écobuage et des feux d'artifice.

3 - Industrie

- Report des opérations émettant des polluants ;
- Réduction des activités génératrices de poussières et obligation de l'arrosage des chantiers.

EN CAS DE VIGILANCE ROUGE

1 - Transports réglementés par la vignette Crit'Air surtout pour les Poids Lourds.

2 - Habitat : interdiction des groupes électrogènes.

3 - Industrie

- Reports des opérations de séchage du bois en chaudière biomasse ;
- Reports des travaux générateurs de poussière.

EN RÉSUMÉ ON PEUT RECOMMANDER

- De cesser de faire des feux d'agrément ou d'appoint au bois ;
- De limiter la vitesse des véhicules et les déplacements ;
- De réduire les activités physiques et sportives intenses ;
- De limiter toutes les activités sources de poussière.





GURRAL MOTOCULTURE

TOUT POUR LE JARDIN



Vente



Réparation



Entretien



Location

à Saint-Jorioz, ZA de la tuilerie, 171 impasse des marais ☎ 04.50.52.94.78

Didier Favier et Fils

Au Régail de Savoie
Boucherie - Charcuterie
Traiteur

21, rue de Macherine
74210 Doussard
04.50.44.36.76

auregaldesavoie@wanadoo.fr



Le Saint-Bernard
Point Chaud - Viennoiserie
Epicerie Libre - Service
Laverie

86, rue de la Poste
74210 Doussard
04.50.44.69.18



- Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
- Inspection vidéo et tests à l'air
- Balayages voiries

313, route des Chapelles - 74410 Saint-Jorioz
Tél. 04 50 68 67 37 - Fax 04 50 68 62 97



CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

S.A.R.L. Laudon-Automobiles
Z.A. Les Grands Prés - 74320 SEVRIER - FRANCE
Tél.: +33 (0) 4 50 52 43 72 • Fax: +33 (0) 4 50 52 48 94

Auberge du ROSELET

RESTAURANT ET TERRASSE

Au bord du Lac d'Annecy, les pieds dans l'eau

HÔTEL EN ANNEXE

14 CHAMBRES

M. et M^{me} FALQUET

Nicolas et Florence

74410 DUINGT - Tél.: 04 50 68 67 19 - Fax: 04 50 68 64 80
info@hotel-restaurant-leroselet.com - www.hotel-restaurant-leroselet.com



**POUR VOTRE AUDITION
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !**

PHONAK
life is on

Lorsque mes aides auditives
me permettent de prendre
les appels en mains-libres,
je profite de la vie.



ROUTE DE L'EGLISE - 74410 ST JORIOZ - 04 50 68 97 97
98, RUE MACHERINE - 74210 DOUSSARD - 04 50 32 97 97



**CHANGEZ DE LOOK
D'UN SIMPLE CLIC**



Faces interchangeables



Lunettes modulables Face & Cie
www.zenka.fr
2^e paire offerte*

ROUTE DE L'EGLISE - 74410 ST JORIOZ - 04 50 68 97 97
98, RUE MACHERINE - 74210 DOUSSARD - 04 50 32 97 97

*Demander conditions en magasin

ACHETER - VENDRE - LOUER - CONSTRUIRE

VALLAT IMMOBILIER Rive Ouest



128, route d'Annecy
74 410 SAINT JORIOZ

04 50 77 00 78 / viro@vallat.fr

Retrouvez toutes nos offres sur www.vallat-immobilier.com

ENTREPRISE BIGGERI

Bâtiment - Travaux Publics



1965 **50** 2015
ans à votre service

74410 DUINGT Tél/Fax 04 50 68 67 54 www.biggeri.fr



A. MEGEVAND

**VENTE NEUF
ATELIER TOUTES
MARQUES**

SEVRIER
04 50 52 41 44



Evénements à Duingt

QUEL MOIS ?	QUEL JOUR ?	QUOI ?	AVEC QUI ?	OÙ ?
JANVIER	Samedi 20	Vœux du Maire	Mairie	Salle Charles Polliand Espace Grenette
FEVRIER	Mardi 13	Carnaval du mardi-gras	Les Marmottons	Locaux du Cap
	Samedi 17	Choucroute	Comité des Fêtes	Salle Charles Polliand
MARS	Dimanche 25	Thé dansant	Bons Amis	Salle Charles Polliand
AVRIL	Samedi 21	Nuit des célibataires	Comité des fêtes	Salle Charles Polliand
	Dimanche 22	Marathon du lac d'Annecy		Routes et voie verte
	Samedi 28	Nettoyons la nature	Mairie	Routes du village
	Dimanche 29	Trail du Laudon		Sentiers du village
MAI	Dimanche 27	Vide-grenier	Le Sou des Ecoles	Place de l'église
JUN	Samedi 2 et dimanche 3	Les Apartés	Arthémis	Chez l'habitant
	Samedi 9 et dimanche 10	Concert	Chœur de l'Eau Vive	Salle Charles Polliand
	Samedi 16	Portes ouvertes	CNLD (club nautique)	Plage de Duingt
	Samedi 23	Feux de la St Jean	Comité des fêtes	Plage de Duingt
JUILLET	Dimanche 8	L'étape du tour	Les Cyclos	RD 1508
	Mardi 17	10 ^{ème} étape Tour de France	Les professionnels	RD 1508
	Vendredi 20	Marché nocturne	Mairie	Vieux Village
	Samedi 21 et dimanche 22	Son et Lumière	Compagnie du Graal	Château Dhéré
	Samedi 28	Festival de musique	Comité des Fêtes	Terrain multisports
AOÛT	Mardi 14	Cinéma en plein air	Comité des fêtes	Place de l'église
	Vendredi 17	Marché nocturne	Mairie	Vieux Village
	Dimanche 26	Journée randonnée	Comité des fêtes	Sentiers de randonnée
OCTOBRE	Samedi 6	Soirée années 80	Sou des écoles	Salle Charles Polliand
	Mardi 31	Halloween	Marmottons	Village
NOVEMBRE	Dimanche 4	Bal country	Full Country	Salle Charles Polliand
	Samedi 25 et dimanche 26	Vide-dressing	Les Lacustres	Salle Charles Polliand
DECEMBRE	Dimanche 2	Repas des Aînés	Mairie	Salle Charles Polliand



Marchés d'été les mardis après-midi de 16 h à 20 h, du mardi 10 juillet au mardi 28 août



CENTRE DE BEAUTÉ
Bien-être et Passion

04 50 68 98 58
Épilation - Soins visage - Soins corps - Manucure
Beauté des pieds - Teinture de cils
UVA* - Maquillage longue durée

INSTITUT CLIMATISÉ
128, route d'Annecy - RD 1508 - 74410 ST JORIOZ
www.bienetre-passion.com

Votre Esthéticienne
Véronique Rimboud

* Le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus.

PAYOT
Epil'oderm



TALLULAH BELLE
Boutique prêt à porter
Bijoux Déco
St Jorioz
04 50 23 55 20

Intérieurement
votre

AGENCEMENT
CUISINE • BAIN • DRESSING
ÉLECTROMÉNAGER



www.interieurement-votre.com
SIÈGE SOCIAL & BUREAU DE VENTE
325 route d'Annecy - 74410 Duingt
Tél. 06 87 48 56 06 - interieurement-votre@orange.fr

Le Picabraise

Restaurant • Caveau



JF Deschamps Hennebert
Paysage

Création / Entretien
Espaces verts
Terrasses pierre/bois
Maçonnerie décorative
Clôtures / Bassins
Portails



Tél. : 04 50 52 45 03 - 74320 Sevrier
www.deschamps-hennebert.fr

JARDINERIE DES ALPES
Romano Frères

Plantés vertes et fleuries
Pépinières

ZA des Vernays - 74210 Doussard
Tél. 04 50 32 91 05



Charpentes du Lac

CHARPENTE • COUVERTURE • OSSATURE BOIS

115 Impasse des Pontets - BP 230 - 74320 Sevrier
Tél. 04 50 52 41 66 - Fax 04 50 52 46 98
E-mail : charpentes.du.lac@orange.fr
www.charpentesdulac.com



SUPER St Jorioz

Votre magasin vous accueille

du lundi au samedi : 08h30 à 19h30

et le dimanche : 08h30 à 12h30



SUPER  St Jorioz

**Rue de L'ÉGLISE
74410 ST JORIOZ**

Tél : 04 50 68 61 50



www.magasins-u.com/superu-saintjorioz



PEUGEOT

Vente véhicules neufs
et occasion

Mécanique • Carrosserie

**295, Route d'Annecy
BP 150 - 74410 St Jorioz**

☎ 04 50 68 60 32

VAUTHIER AUTOMOBILES



CYCLES TOINET

**Test center
Vélos assistance électriques**

**Vente - Réparation
Locations vélos**

Sale - Repair - Bike rentals



A 1 mn de
la piste cyclable

CYCLES TOINET



3621, Route d'Albertville 74320 Sevrier • Tél/Fax: 04 50 27 85 66 • cylestoinetsevrier@free.fr



MAIRIE - 19 RUE DU VIEUX VILLAGE- 74410 DUINGT • TÉL. : 04 50 68 67 07
w w w . d u i n g t . f r

La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises, pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.